

HYDRO BAN®

DS-663F-0723

Globally Proven Construction Solutions



1. NOM DU PRODUIT HYDRO BAN[®]

2. FABRICANT

LATICRETE International, Inc. 1 LATICRETE Park North Bethany, CT 06524-3423 États-Unis Téléphone: +1.203.393.0010, poste 1235 Numéro sans frais: 1.800.243.4788, poste 1235 Télécopieur: +1.203.393.1684 Site Web: laticrete.com

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

HYDRO BAN est une membrane isolante des fissures/imperméabilisante portante mince et résistante qui ne nécessite PAS l'utilisation d'un tissu sur le terrain, dans les angles ou les coins. HYDRO BAN est un polymère de caoutchouc liquide autopolymérisable monocomposant qui forme une membrane d'imperméabilisation souple et sans joint. HYDRO BAN adhère directement à une grande variété de substrats. Équipé de la protection antimicrobienne Microban.

Utilisation

- Intérieur et extérieur
- Piscines, fontaines et jeux d'eau
- Bacs de douche, cabines et bordures de baignoire
- Salles de bains et laveries industrielles, commerciales et résidentielles
- Spas et jacuzzis
- Cuisines et zones de transformation des aliments
- Terrasses et balcons sur des espaces inoccupés

- Comptoirs et façades
- Salles de vapeur (lorsqu'elles sont utilisées avec un pare-vapeur)

Avantages

- Permettre des essais d'inondation en 2 heures à 70 °F (21 °C) ou plus (voir la section des précautions pour plus d'informations sur le durcissement)
- Ne nécessite pas l'utilisation de tissu (pour les espaces de 1/8 po (3 mm) ou moins, voir DS 663.5 pour des instructions complètes)
- Mince; seulement 0,020-0,030 po (0,5-0,8 mm) d'épaisseur une fois durci
- Adhère directement au métal des accessoires de plomberie en PVC et ABS seulement
- Protection anti-fracture jusquà 1/8 po (3 mm) sur les fissures de retrait et autres fissures non structurelles
- Classement « Service extra lourd » selon les niveaux de performance de TCNA (VOIR : ASTM C627 Robinson Floor Test)
- Change de couleur, passant d'une sauge claire à un vert olive lors du séchage
- Équipé d'une technologie antimicrobienne pour protéger l'article traité.
- Séchage rapide pour un temps de pose de carrelage plus court
- Dépasse ANSI A118.10 et A118.12 (ASTM D4068)
- Approuvé IAPMO PS106
- Pose de carrelage, de brique et de pierre directement sur la membrane
- · Couleur plus claire pour faciliter l'inspection
- Ininflammable

Supports Appropriés

Conditionnement

Unité commerciale : seau de liquide de 5 gal (18,9 l) (36 unités commerciales/palette)

Mini unité : seaux de liquide de 4 x 1 gal (3,8 l) emballés dans un carton (30 cartons/palette) **Couverture approximative**

Unité commerciale : 250 pi² (23.2 m²) Mini unité : 50 pi² (4.6 m²)

Restrictions

- NE PAS coller sur des panneaux à lamelles orientées, des panneaux de particules, du contreplaqué luan collé pour l'intérieur, du Masonite[®] ou des surfaces en bois dur.
- Les adhésifs/mastiques, mortiers et coulis pour le carrelage en céramique, les pavés, la brique et la pierre ne remplacent pas les membranes d'imperméabilisation. Lorsqu'une membrane d'imperméabilisation est nécessaire, utiliser HYDRO BAN[®].
- Ne pas utiliser comme membrane primaire de toiture sur un espace occupé. Pour plus d'informations sur la pose de carrelage sur des terrasses en bois ou sur des espaces occupés ou finis, veuillez vous référer à TDS 157 « Exterior Installation of Tile and Stone Over Occupied Space. »
- Ne pas utiliser sur des joints de dilatation dynamiques, des fissures structurelles ou des fissures présentant un mouvement différentiel vertical (voir les instructions pour la pose HYDRO BAN, DS 663.5 pour des instructions complètes).
- La pose des membranes d'imperméabilisation dans les applications immergées doit être effectuée de manière à créer un « effet de cuvette imperméable » continu, sans vides ni interruptions. Par conséquent, il n'est pas recommandé d'appliquer des membranes d'imperméabilisation dans des zones limitées (par exemple, seulement au niveau de la ligne de flottaison) dans des applications submergées.
- Ne pas utiliser sur des fissures >1/8 po (3 mm) de largeur.
- Ne pas utiliser comme pare-vapeur (en particulier dans les salles de vapeur).
- Ne pas exposer la membrane non protégée au soleil ou aux intempéries pendant plus de 30 jours.
- Ne pas exposer à une pression hydrostatique négative, à une transmission excessive de vapeur, à des solvants de caoutchouc ou à des cétones.
- Doit être recouvert de carrelage en céramique, de pierres, de briques, de lits de mortier épais à sec (applications non immergées), de terrazzo ou d'une autre finition supportant la circulation. Utiliser un panneau de protection pour une couverture temporaire.
- Obtenir l'approbation du code du bâtiment local avant d'utiliser le produit dans des applications de bacs à douche.
- Respecter tous les codes de construction en vigueur dans la juridiction concernée.
- Ne pas installer directement sur des planchers en bois simple, des baignoires/douches/fontaines en contreplaqué ou des constructions similaires.
- Ne pas utiliser sous le ciment ou d'autres finitions en plâtre. Consulter le fabricant de plâtre pour connaître ses recommandations lorsqu'une membrane d'imperméabilisation est nécessaire sous les finitions en plâtre.
- Ne pas utiliser sous des sous-couches auto-nivelantes ou des surfaces d'usure décoratives.

- Les surfaces doivent être structurellement saines, stables et suffisamment rigides pour supporter du carrelage en céramique/pierre, des briques minces et des finitions similaires.
- La déflexion du substrat sous toutes les charges vives, mortes et d'impact, y compris les charges concentrées, ne doit pas dépasser L/360 pour les installations de carreaux céramiques/briques en couche mince ou L/480 pour les installations de pierres en couche mince et L/600 pour toutes les applications de placage extérieur où L=longueur de la portée.
- Pour toutes les poses de revêtements de sol en vinyle appliquer d'abord une couche d'enduit de 254.

Mises en garde

- Pour plus de renseignements sur la sécurité, consulter la FDS.
- Laisser la membrane durcir complètement (généralement 24 heures à 50 °F – 69 °F (10 °C – 21 °C) et 70 % d'humidité relative (HR) et 2 heures à 70 °F (21 °C) ou plus et 50 % d'humidité relative (HR) avant de procéder à l'essai d'inondation); procéder à l'essai d'inondation avant d'appliquer le carrelage ou la pierre.
- La quantité maximale d'humidité dans le substrat en béton ne doit pas dépasser 5 lbs/1 000 pi2 (283 µg/s m²)/24 heures selon ASTM F-1869 ou 85 % d'humidité relative selon ASTM F-2170 telle que mesurée à l'aide de sondes d'humidité.
- Par temps froid, protéger le travail fini de la circulation jusqu'à ce qu'il soit complètement durci.
- Pour les marbres blancs et de couleur claire, utiliser du ciment-colle blanc Portland Latex.
- Pour les marbres verts et sensibles à l'humidité, les agglomérés et le carrelage et la pierre recouverts de résine, utiliser l'adhésif LATAPOXY[®] 300 (se référer à DS 633.0).
- L'épaisseur de la couche humide est de 0,015 à 0,022 po (0,4 à 0,6 mm) par couche. Utiliser une jauge d'épaisseur de film humide pour vérifier l'épaisseur.
- Laisser durcir les mortiers humides pendant 72 heures à 70 °F (21 °C) avant de poser HYDRO BAN. Laisser HYDRO BAN durcir au moins 2 heures à 70 °F (21 °C) avant de procéder à l'essai d'inondation dans ces conditions.
- Protéger de l'exposition au trafic ou à l'eau jusqu'au durcissement complet.
- HYDRO BAN passe d'un vert sauge clair à un vert olive plus foncé lorsqu'il est complètement durci. La seconde couche ne doit pas être appliquée tant que la première couche n'a pas complètement durci. Tous les essais d'inondation doivent être effectués après que la seconde couche a complètement durci et qu'aucune zone de sauge claire n'est visible.
- Après l'application de la seconde couche à 70 °F (21 °C) et 50 % d'humidité relative (RH). Le temps de pose du carrelage varie en fonction du substrat, de la température et de l'humidité relative.

 Un ponçage ou un criblage peut être nécessaire lors de la pose sur des lits de mortier ou des sous-couches auto-nivelantes afin d'éliminer la laitance, les matériaux non adhérents, etc.

4. DONNÉES TECHNIQUES

Informations COV/LEED sur le produit

Ce produit a été certifié pour ses faibles émissions chimiques (ULCOM/GG UL2818) dans le cadre du programme de certification UL GREENGUARD. Pour les émissions chimiques. Pour les matériaux de construction, les finitions et l'ameublement (norme UL 2818) par UL Environment.

Approbations

- Rapport du service d'évaluation ICC ESR-2417
- Fichier IAPMO/Uniform Plumbing Code No.3524
- Los Angeles Board of Building and Safety Commissioners Numéro du fichier : M-070162
- City of Philadelphia Plumbing Adviser board Numéro du cas : 4624
- City of Tampa Construction Services Division
- Commonwealth of Massachusetts Board of State Examiners of Plumbers and Gasfitters
- Miami-Dade NOA

Normes applicables

• ANSI A118.10 et A118.12

Propriétés physiques

Propriété physique	Méthode de test	HYDRO BAN®
Test hydrostatique de 7 jours	ANSI A118.10	Passage
Force de rupture de 7 jours	ANSI A118.10	265-300 psi (1,8-2,1 MPa)
Immersion dans l'eau pendant 7 jours	ANSI A118.10	95-120 psi (0,7- 0,8 MPa)
Adhésion au cisaillement à 7 jours	ANSI A118.10	200-275 psi (1,4-1,9 MPa)
Résistance au cisaillement de 28 jours	ANSI A118.10	214-343 psi (1,5-2,3 MPa)
Test d'isolation des bruits d'impact	ANSI A118.12.5.4	Réussi (élevé)
Transmission de la vapeur d'eau	ASTM E 96– 00E1 Procédure B	0,515 grains/h • pi ² (0,3602 g/h • m ²)
Perméance à la vapeur d'eau	ASTM E 96– 00E1 Procédure B	1,247 perms 71,21 (ng/Pa • s • m²)
Performance du système	ANSI A118.10; ASTM C627; Classement TCA	cycles 1–14 « Extra lourd »
Potabilité de l'eau applicable aux systèmes d'imperméabilisation	NBR 12170:2009 (Norme technique du Brésil)	Passage
Résistance à la traction pour l'allongement		250 %
Épaisseur (sec)		20-30 mils (0,5- 0,8 mm)

Les données du tableau ci-dessus doivent être utilisées par le professionnel chargé de la conception du projet pour déterminer l'adéquation, l'emplacement, la conformité au code du bâtiment et l'adéquation globale de la construction d'un ensemble de pose donné.

Substrat	Temps de pose du carrelage (min.)****
Béton	50
Panneau de ciment	30
Sous-couche en fibre- ciment	15

****Après l'application de la seconde couche à 70 °F (21 °C) et 50 % d'humidité relative (RH). Le temps de pose du carrelage varie en fonction du substrat, de la température et de l'humidité relative.

Propriétés d'utilisation Propriétés de travail

HYDRO BAN[®] peut être appliqué à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau ou d'une truelle. Toutes les zones doivent être recouvertes de deux couches pour garantir l'imperméabilisation. Lors de l'utilisation d'un rouleau de peinture, le substrat ne transparaîtra pas à travers HYDRO BAN s'il est recouvert de 0,020 – 0,030 po (0,5 – 0,8 mm) de membrane sèche. La couleur passe d'une sauge claire à un vert olive **une fois totalement durci.**

Caractéristiques sous réserve de modification sans préavis. Les résultats présentés sont typiques, mais ils reflètent les procédures d'essai utilisées. Les performances réelles sur le terrain dépendent des méthodes de pose et des conditions locales.

5. POSE

• Propriétés de travail

HYDRO BAN[®] peut être appliqué à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau ou d'une truelle. Toutes les zones doivent être recouvertes de deux couches pour garantir l'imperméabilisation. Lors de l'utilisation d'un rouleau à peinture, le substrat ne transparaîtra pas à travers HYDRO BAN s'il est recouvert de 0,020 – 0,030 po (0,5 - 0,8 mm) de membrane séchée. La couleur passe d'une sauge claire à un vert olive **une fois totalement durci.**

Pour obtenir des instructions de pose complètes avant d'utiliser le produit, consulter la fiche de données 663.5

Préparation des surfaces

La température de la surface doit être de 45 - 90 °F (10 - 32 °C) pendant l'application et pendant 24 heures après la pose. Tous les

substrats doivent être

structurellement sains, propres et exempts de saleté, d'huile, de graisse, de peinture, de laitance, d'efflorescence, de scellants pour béton ou de produits de cure. Lisser le béton rugueux ou inégal jusqu'à l'obtention d'un fini à la taloche de bois ou mieux avec une souscouche. Ne pas niveler pas avec des produits à base d'asphalte. L'écart maximal dans le plan ne doit pas dépasser 1/4 po en 10 pi (6 mm en 3 m) avec une variation maximale de 1/16 po en 1 pi (1,5 mm en 0,3 m) entre les points hauts. Humidifier les surfaces chaudes et sèches et balayer l'excès d'eau – la pose peut se faire sur une surface humide. Pour des informations sur la pose sur du béton, voir la fiche de données 663.5.

1. Les surfaces doivent être structurellement saines, stables et suffisamment rigides pour supporter du carrelage en céramique/pierre, des briques minces et des finitions similaires. L'installateur doit vérifier que la déflexion sous toutes les charges dynamiques, permanentes et d'impact des planchers intérieurs en contreplaqué ne dépasse pas les normes industrielles de L/360 pour le carrelage en céramique et les briques ou de L/480 les installations en pierre et de L/600 pour toutes les applications de placage extérieur où L=longueur de portée.

2. Construction minimale pour les planchers intérieurs en contreplagué. SOUS-PLANCHER : contreplaqué collé extérieur de 5/8 po (15 mm) d'épaisseur, soit uni avec tous les bords des feuilles bloqués, ou à rainure et languette, sur des joints en porte-à-faux espacés de 16 po (400 mm) c. à c. au maximum; fixer le contreplaqué à 6 po (150 mm) c. à c. le long des extrémités des feuilles et à 8 po (200 mm) c. à c. le long des supports intermédiaires avec des clous annelés 8d (ou des vis), enduits ou galvanisés à chaud: laisser un espacement de 1/8 po (3 mm) entre les extrémités des feuilles et de 1/4 po (6 mm) entre les bords des feuilles; toutes les extrémités des feuilles doivent être soutenues par un élément d'ossature; coller les feuilles aux joints avec de la colle mastic. **SOUS-COUCHE :** Contreplaqué collé extérieur de 5/8 po (15 mm) d'épaisseur fixé à 6 po (150 mm) c. à c. le long des extrémités des feuilles et à 8 po (200 mm) c. à c. dans le champ du panneau (dans les deux sens) avec des clous annelés 8d (ou des vis), enduits ou galvanisés à chaud; laisser 1/8 po (3 mm) à 1/4 po (6 mm) entre les feuilles et 1/4 po (6 mm) entre les bords

des feuilles et toute surface contiguë; décaler les solives de la sous-couche par rapport aux joints du sous-plancher et décaler les joints entre les extrémités des feuilles; coller la souscouche au sous-plancher avec un adhésif de construction. Pour des détails complets, voir la fiche de données techniques 152 « Collage de carrelage en céramique, pierre ou brique sur des sols en bois ».

Collage sur une sous-couche en plâtre coulé conforme à TCNA Les sous-couches à base de gypse coulé doivent répondre aux exigences de TCNA en matière de résistance à la compression et aux exigences de performance de l'ASTM C627 pour le niveau de service anticipé désigné par le professionnel de la conception. L'épaisseur et l'application de la sous-couche en plâtre coulé varient, consulter le fabricant pour des recommandations spécifiques. La sous-couche doit être sèche et correctement durcie selon les recommandations du fabricant pour obtenir une pose permanente. Les surfaces à recouvrir doivent être propres. structurellement saines et répondre à la norme de déflexion maximale admissible de L/360 pour le carrelage en céramique et de L/480 pour la pierre sous la charge totale prévue. Les joints de dilatation doivent être installés conformément aux directives ANSI/TCNA. Apprêter toutes les surfaces devant recevoir HYDRO BAN à l'aide d'un scellant du fabricant correctement appliqué ou d'une couche d'apprêt de HYDRO BAN, composée de 1 parties de HYDRO BAN, diluées avec 4 parties d'eau du robinet propre et froide. Dans un seau propre, mélanger à faible vitesse pour obtenir une solution homogène. L'apprêt peut être appliqué au pinceau, au rouleau ou au pistolet pour obtenir une couche uniforme. Appliquer la couche d'apprêt sur le sol à raison de 250 à 300 pi2/gallon (6,1 à 7,5 M²/l) d'HYDRO BAN dilué. Laisser sécher complètement la couche d'apprêt (environ 24 heures, en fonction du substrat, de la température et de l'humidité de l'air). Après séchage, appliquer deux couches complètes d'HYDRO BAN[®] sur la zone apprêtée en suivant les directives de cette fiche de données techniques et les instructions pour la pose DS 663.5 HYDRO BAN.

Prétraiter les fissures et les joints

Remplir toutes les fissures du substrat, les joints de reprise et les joints de contrôle jusqu'à obtention d'un fini lisse à l'aide d'un ciment-colle enrichi de latex. On peut aussi utiliser une couche généreuse^{^^} d'HYDRO BAN appliquée au pinceau ou à la truelle pour remplir les joints et les fissures non structuraux. Appliquer une couche généreuse^{^^} d'HYDRO BAN d'environ 8 po (200 mm) de largeur sur les fissures du substrat, les joints de reprise et les joints de contrôle à l'aide d'un pinceau ou d'un rouleau (rouleau à poils épais). Un tissu d'imperméabilisation/antifracture de 6 po (150

mm) peut être utilisé pour prétraiter les fissures, les joints, les courbes, les coins, les drains et les pénétrations à l'aide d'HYDRO BAN.

Prétraiter les recoins et les transitions sol/mur

Remplir tous les recoins du substrat et les transitions sol/mur pour obtenir une finition lisse et des changements de plan à l'aide d'un mortier-colle enrichi de latex. On peut aussi utiliser une bonne couche^{^^} d'HYDRO BAN appliquée au pinceau ou à la truelle pour remplir les joints de recoin et les transitions sol/mur <1/8 po (3 mm). Appliquer une couche généreuse^{^^} d'HYDRO BAN d'environ 8 p (200 mm) de large sur les recoins de substrat et les transitions sol/mur à l'aide d'un pinceau ou d'un rouleau (rouleau à poils épais).

Prétraiter les drains

Les drains doivent être du type à bride de collage ou à anneau de serrage, avec des chantepleures et conformes à la norme ASME A112.6.3. Appliquez une couche généreuse^{^^} de membrane d'imperméabilisation liquide HYDRO BAN autour et sur la bride de collage ou la moitié inférieure de la bague de serrage du drain. Couvrir avec une seconde couche^{^^} d'HYDRO BAN. Après séchage, appliquer un cordon de LATASIL™ à l'endroit où l'HYDRO BAN rencontre la gorge du drain. Installer la moitié supérieure de la bague de serrage du drain.

Prétraiter les pénétrations

Laisser un espace minimal de 1/8 po (3 mm) entre les drains, les tuyaux, les lumières ou autres pénétrations et le carrelage en céramique, la pierre ou la brique environnants. Colmater les interstices autour des tuyaux, des lumières et des autres pénétrations avec un mortier-colle enrich de latex. Appliquer une couche généreuse^{^^} d'HYDRO BAN liquide autour de l'ouverture de pénétration. Couvrir avec une seconde couche^{^^} d'HYDRO BAN. Amener HYDRO BAN au niveau du carrelage ou de la pierre. Après séchage, sceller le solin à l'aide du LATASIL.

Isolation des fissures (couverture partielle) Le colmatage des fissures doit être appliqué sur un minimum de 3 fois la largeur du carreau ou de la pierre en cours de pose. Le carreau posé sur la fissure ne peut être en contact avec le béton.

Suivre la méthode F125 de TCNA pour le traitement des fissures capillaires, des fissures de retrait et des joints sciés ou de contrôle : Appliquer une couche généreuse^{^^} d'HYDRO BAN sur un minimum de trois (3) fois la largeur du carreau à l'aide d'un rouleau à peinture ou

d'un pinceau et laisser sécher. Une fois que la première couche a séché au toucher, appliquer une deuxième couche généreuse[^] d'HYDRO BAN sur la première couche.

Comme alternative, appliquer une couche généreuse[^] de liquide HYDRO BAN, 3 fois la largeur du carreau sur la fissure à l'aide d'un rouleau à peinture ou d'un pinceau et appliquer immédiatement le tissu

imperméabilisant/antifracture de 6 po (150mm) de large dans le liquide humide sur la fissure. Appuyer fermement avec la brosse ou le rouleau pour permettre au liquide de s'écouler complètement. Appliquer immédiatement une autre couche généreuse^{^^} de liquide HYDRO BAN sur le tissu et laisser sécher. Lorsque le premier traitement a séché, appliquer une couche généreuse^{^^} d'HYDRO BAN sur la première couche large, à l'aide d'un rouleau ou d'un pinceau, et laisser sécher. Traiter le joint le plus proche de la fissure, du trait de scie ou du joint de reprise de la pose du carreau ou de la pierre à l'aide du LATASIL.

^{^^} L'épaisseur de la couche humide est 15 - 22mils (0,4 – 0,6 mm); la consommation par couche est -0,01/gal/ft² (-0,4m²/l); la couverture par couche est – 100 ft²/gal (-2.5m²/l). Vérifier l'épaisseur à l'aide d'une jauge de film humide.

Application principale

Laisser les zones prétraitées sécher au toucher. Appliquer une couche généreuse^{^^} d'HYDRO BAN au pinceau ou au rouleau sur le substrat, v compris sur les zones prétraitées. Appliquer une autre couche généreuse[^] d'HYDRO BAN sur la première couche d'HYDRO BAN. Laisser sécher la couche de finition au toucher, environ 1-2 heures à 70 °F (21 °C) et 50 % d'humidité relative (HR). Lorsque la dernière couche est sèche au toucher, vérifier que la surface finale ne présente pas de trous d'épingle, de vides, de taches minces ou d'autres défauts. HYDRO BAN séchera et prendra une couleur vert olive lorsqu'il sera sec au toucher. Utiliser un supplément d'HYDRO BAN pour colmater les défauts.

Joints de dilatation

Voir les instructions pour la pose d'HYDRO BAN DS 663.5.

Remarque : appliquer une couche généreuse^{^^} d'HYDRO BAN, environ 8 po (200 mm) de large sur les zones. Encastrer ensuite le tissu d'imperméabilisation/antifracture de 6 po (150 mm) de large et le laisser s'écouler à travers. Appliquer ensuite une deuxième couche^{^^} d'HYDRO BAN.

Protection

Protéger la membrane nouvellement posée, même si elle est recouverte d'une couche mince de carrelage en céramique, de pierre ou de brique, contre l'exposition à la pluie ou à d'autres types d'eau pendant au moins 2 heures à 70 °F (21 °C) et 50 % d'humidité relative (HR).

Essai d'inondation

Laisser la membrane durcir complètement avant de procéder à l'essai d'inondation, généralement 2 heures après le durcissement final à 70 °F (21 °C) et 50 % d'humidité relative (HR). Les conditions froides ou humides nécessitent un temps de durcissement plus long. Pour les températures 50 - 69 °F (10 - 21 °C) attendre 24 heures après le durcissement final avant de procéder à l'essai d'inondation.

Poser les finitions

Une fois qu'HYDRO BAN a séché au toucher, le carrelage en céramique, les pierres ou les briques peuvent être posés en couche mince à l'aide d'un mortier-colle enrichi de latex. Laisser HYDRO BAN durcir pendant 2 heures à 70) °F (21 °C) et 50 % d'humidité relative (HR) avant de le recouvrir de mortier épais, d'adhésifs époxy, de terrazzo ou de revêtements de sol résilients ou en bois sensibles à l'humidité. Ne pas utiliser d'adhésifs à base de solvants directement sur HYDRO BAN.

Drains et pénétrations

Utiliser le scellant LATASIL et une tige d'appui en mousse pour sceller l'espace entre le drain ou la pénétration et la finition. Ne pas utiliser de mortier de jointoiement ou de coulis.

Joints de contrôle

Les poses de carrelage en céramique, de pierres et de briques doivent comprendre des joints remplis d'enduit d'étanchéité sur tous les joints de contrôle du substrat. Toutefois, les joints remplis d'enduit d'étanchéité peuvent être décalés horizontalement d'une largeur de carreau par rapport à l'emplacement du joint de contrôle du substrat afin de coïncider avec le motif du joint de coulis.

Joints de dilatation

Les poses de carrelage en céramique, de pierres et de briques minces doivent prévoir une dilatation au niveau des recoins, des angles et des autres changements de plan du substrat, ainsi que sur les joints de dilatation du substrat. Des joints de dilatation dans le carrelage en céramique, la pierre ou la maçonnerie sont également requis aux périmètres, aux surfaces de retenue, aux pénétrations et aux intervalles décrits dans le manuel Méthode de pose EJ171 du Tile Council of North America, Inc. (TCNA). Utiliser le scellant LATASIL et une tige d'appui.

Application par pulvérisation d'HYDRO BAN® Respecter toutes les exigences en matière de pose et de préparation des surfaces décrites dans le présent document et DS 663.5 et TDS 410.

Le pulvérisateur utilisé pour l'application d'HYDRO BAN[®] doit être capable de produire un maximum de 3300 psi (22,8 MPa) avec un débit de 0,95 à 1,6 GPM (3,6 à 6,0 LPM) en utilisant un embout réversible 0.521 ou 0.631. Maintenir l'unité remplie d'HYDRO BAN pour assurer une application continue du liquide. Le tuyau ne doit pas dépasser 100 pi (30 m) de longueur et 3/8 po (9 mm) de diamètre.

Appliquer un film continu d'HYDRO BAN avec une pulvérisation chevauchante^{^^}. Le film humide a un aspect vert sauge et devient en séchant d'une couleur vert olive plus foncée. Lorsque la première couche a séché jusqu'à l'obtention d'une couleur vert olive uniforme, au bout d'environ 45 à 90 minutes à 70 °F (21 °C), inspecter visuellement le revêtement pour vérifier qu'il n'y a pas de vides ou de trous d'épingle. Remplir les défauts éventuels avec du matériau supplémentaire et appliquer la seconde couche^{^^} perpendiculairement à la première. L'épaisseur du film humide doit être vérifiée périodiquement à l'aide d'une jauge de film humide. Chaque couche humide doit avoir une épaisseur de 0,015 - 0,022 pouces (0.4 - 0,6 mm). Le revêtement séché combiné doit avoir une épaisseur de 0,020 - 0,030 pouces (0,5 - 0,8 mm).

Vérifier périodiquement l'épaisseur de l'application à l'aide d'une jauge de film humide pendant qu'HYDRO BAN est distribué afin de s'assurer que l'épaisseur et la couverture appropriées sont atteintes. Le rebond et la surpulvérisation consomment plus de produit. Pour obtenir l'épaisseur de film requise, le revêtement doit être exempt de trous d'épingle et de bulles d'air. Ne pas rouler le revêtement appliqué par pulvérisation. Laisser sécher HYDRO BAN conformément aux instructions de ce document, DS 663.5 et TDS 410 avant la pose du carrelage ou de la pierre de finition.

Il est important de noter que les zones qui ne sont pas prévues pour recevoir le produit HYDRO BAN doivent être recouvertes d'un ruban adhésif et protégées de toute pulvérisation excessive potentielle. Les joints de dilatation doivent être traités comme indiqué dans le présent document, DS 663.5 et TDS 410.

^^ L'épaisseur de la couche humide est 15 - 22 mils (0,4 - 0,6 mm); la consommation par couche est -0,01/gal/ft² (-0,4m²/l); la couverture par couche est - 100 ft²/gal (-2.5m²/l). Vérifier l'épaisseur à l'aide d'une jauge de film humide.

6. DISPONIBILITÉ ET COÛT

Disponibilité

Les produits LATICRETE[®] et LATAPOXY[®] sont proposés dans le monde entier.

Appeler un des numéros suivants pour obtenir des informations relatives aux distributeurs:

Numéro sans frais: 1.800.243.4788 Téléphone: +1.203.393.0010 Pour obtenir de l'information en ligne de distributeurs, visiter LATICRETE à l'adresse suivante laticrete.com

Coût

Communiquez avec le distributeur LATICRETE le plus proche.

7. GARANTIE

Voir 10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION:

- 25 Year System Warranty (US English)
- 10 Year System Warranty (US English)
- 1 Year Product Warranty (US English)
- LATICRETE Lifetime System Warranty (US English)

8. ENTRETIEN

Les matériaux de pose non finis LATICRETE et LATAPOXY ne nécessitent aucun entretien, mais la performance et la durabilité de la pose peuvent dépendre de l'entretien adéquat des produits fournis par d'autres fabricants.

9. SERVICES TECHNIQUES

Soutien technique

Pour tout renseignement, appeler la ligne d'aide du service technique de LATICRETE:

Numéro sans frais:	1.800.243.4788, ext. 1235
Téléphone:	+1.203.393.0010, ext. 1235
Télécopieur:	+1.203.393.1948

Documentation technique et de sécurité

Pour obtenir la documentation technique et les consignes de sécurité, visiter notre site Web à <u>laticrete.com</u>.

10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION

Des informations supplémentaires sur les produits sont disponibles sur notre site Web à <u>laticrete.com</u>. Liste des documents connexes:

• DS 230.13 : Garantie du produit LATICRETE

- DS 230.05 : Garantie système de 5 ans LATICRETE (États-Unis et Canada)
- DS 230.15 : Garantie système de 15 ans LATICRETE pour les façades extérieures à ossature en acier ou en bois (États-Unis et Canada)
- DS 025.0 : Garantie système de 25 ans LATICRETE (États-Unis et Canada)
- DS 230.99 : Garantie système à vie LATICRETE (États-Unis et Canada)
- DS 633.0 : Adhésif 300 LATAPOXY
- DS 663.5 : Instructions de pose HYDRO BAN
- DS 6200.1 : LATASIL™
- TDS 152 : « Collage de carrelage en céramique, pierre ou brique sur des sols en bois »
- TDS 410 : Pulvériser HYDRO BAN
- TDS 157 « Exterior Installation of Tile and Stone Over Occupied Space. »